



LES DROITS DE L'HOMME
DANS LE MONDE

LES DROITS DE L'HOMME EN CHINE

N° 107

MAI 2016

Le parti et la révolution culturelle, le contre-exemple taiwanais et les tensions militaires

Ce mois de mai restera marqué par deux événements. Le premier est l'instauration à Taiwan – que la Chine considère comme son propre territoire – d'un pouvoir démocratique, à tendance indépendantiste et plutôt hostile. Le second est un anniversaire, les cinquante ans du déclenchement de la Révolution culturelle, qui pendant des années mit sens dessus dessous le parti, l'administration et l'État. L'un et l'autre posent un problème au pouvoir d'aujourd'hui et le contraignent à se définir.

« La révolution culturelle ? Plus jamais ça ! Et vive le parti ! »

Parler de Révolution culturelle, c'est parler de Mao Zedong. Il lança le mouvement par la fameuse « circulaire du 16 mai » interne au parti, suivi le 25 mai par le premier journal

mural d'un professeur de philosophie qui dénonçait les autorités en place à l'Université de Beijing. La Chine allait s'enflammer pour trois ans puis continuer, avec moins de folie et de violences jusqu'à la mort de Mao Zedong, dix ans plus tard. Le Quotidien du peuple s'est emparé de ce sujet - normalement soustrait à la discussion - pour condamner ce qui fut « une catastrophe pour le parti, pour le pays et pour le peuple ». Une décennie dans une formule, c'est commode. Le Parti évite ainsi de préciser si la catastrophe de ces dix ans mouvementés, c'étaient les batailles de faction, les imbéciles condamnations de supposés « ennemis du peuple », les exécutions sans nombre, les destructions d'objets culturels, la mainmise de l'armée sur l'appareil d'État, un culte de la personnalité extravagant. Ou alors, la catastrophe, c'était la remise

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1898



en cause par de nouvelles têtes, par une jeunesse désordonnée et des activistes is-sus de la société civile d'un pouvoir passablement rassis moins de vingt ans après la guerre civile, un monde de bureaucrates qui se mettait à ressembler à la société soviétique honnie. Cette Chine, qui avait perdu l'élan de la période des maquis, n'était pourtant qu'une pâle annonce de la société inégalitaire d'aujourd'hui qui ne tolère ni l'évocation du mouvement démocratique de 1989, ni la reconnaissance du bien fondé des critiques émises en 1957 par les intellectuels lors du mouvement des Cent fleurs, et qui, si elle les a sortis de prison, ne les autorise toujours pas à demander l'avènement d'une démocratie sociale et à prendre la plume ou la parole.

Mao Zedong a tenu le pouvoir pendant vingt-six ans – ou moins si l'on défalque les années de sénescence. Quarante ans se sont écoulés depuis, avec de vigoureux dirigeants qui ont été hier et sont aujourd'hui pleinement responsables de la répression exercée depuis à l'encontre des démocrates, des partisans de la discussion et d'une presse libre, des avocats du suffrage universel et du respect de la Constitution, des défenseurs de syndicats libres. Pleinement responsables du massacre commis il y a vingt-sept ans en plein centre de la capitale (et quid des villes de province ?) et dont il est strictement interdit de parler. Mao Zedong a bon dos et sa figure d'épouvantail utilisée en contraste sert à autoriser un totalitarisme autocratique installé désormais au cœur des institutions internationales et de l'ONU.

Les temps ont changé et la Chine est devenue puissante. Si certains croient voir dans l'alignement de la presse sur les conceptions de Xi Jinping, dans la reprise de chants révolutionnaires ici et là - et jusque dans les grands salons de l'Assemblée nationale le 2 mai – un retour de la Révolution culturelle et de ses violences anarchiques, c'est par pure myopie.

En effet, on ne voit pas bien comment le pouvoir aujourd'hui pourrait admettre la mise en silence pendant trois ans du Parti et de l'État, au profit d'organisations *sui generis* plus ou moins improvisées, plus ou moins manipulées, qui se réclamaient de la Commune de Paris sans trop savoir ce qu'elle fut dans les cent jours de son existence éphémère. Et c'est bien la morale tirée aujourd'hui : « Nous ne tolérerons jamais qu'on mette en doute la légitimité du Parti ». Il faut serrer les rangs autour de Xi Jinping et de la direction du Parti : il n'y a au ciel qu'un seul soleil. Car le pays « n'a jamais à aucun moment de son histoire été aussi près d'atteindre l'objectif de la grande renaissance du peuple chinois ». L'ambition nationale et la volonté de puissance se sont substituées à l'ambition socialiste déçue. Il est vrai que la construction du socialisme n'est plus à l'ordre du jour. Mais de nouvelles tensions menacent le pouvoir, là où peut-être on ne les attendait pas.

La pollution fragilise les pouvoirs locaux

La docilité des peuples trouve ses limites lorsque les décisions des autorités menacent la santé collective et que les familles craignent pour leurs enfants. Les promesses d'abaissement de la pollution ne concernent que les décennies à venir et pour l'instant, la construction des usines polluantes se poursuit malgré une situation déjà alarmante. La COP 21 a concédé au gouvernement chinois de poursuivre une industrialisation qui dégrade l'environnement et dont les nuisances ne se révéleront parfois qu'à terme. Mais la population, échaudée par des scandales criminels à répétition, – lait en poudre à la mélanine, vaccins périmés, produits mal réfrigérés, produits défectueux réemballés sous des marques de prestige, médicaments sans produits actifs –, est plus exigeante que les autorités car la santé – et d'abord celle des enfants – est un impératif immédiat. Pas question d'attendre les générations suivantes. Cette exigence est d'autant plus forte que dans nombre de projets contestés, les habitants concernés croient deviner une collusion économique ou financière des pouvoirs locaux avec les initiateurs des projets, les premiers tirant un bénéfice personnel en permettant le profit des seconds. On ne se gêne plus pour critiquer des autorités discréditées :

« S'il se trouve en eaux peu profondes, le dragon est dénigré par les crevettes. »

La contestation écologique met l'autorité en péril d'une manière radicale toute différente mais aussi efficace et plus voyante que les revendications démocratiques décriées par les dirigeants comme importées de l'étranger. Pour obtenir des produits sûrs, les familles des régions proches vont, si elles le peuvent, s'approvisionner à Hongkong, votant sinon avec leurs pieds du moins avec leur porte-monnaie, quitte à perturber les approvisionnements et le commerce de l'ancien territoire britannique.

Le Bureau de surveillance des médicaments créé en 1998 semble impuissant à imposer des règles élémentaires à une couche trop nombreuse d'entrepreneurs désireux de profits rapides. Serviteur du pouvoir, le Bureau veut éviter des paniques collectives et a tendance à nier les problèmes ou à en minimiser l'importance. L'institution est elle-même soumise à trop de tentations. Son premier chef a été condamné à mort en 2007 pour corruption et négligence. Pour autant, les fraudes commerciales et les violations de propriété intellectuelle continuent, comme la pollution de l'atmosphère, des sols et des eaux par l'activité industrielle et l'exploitation charbonnière.

L'image dérangeante de la démocratie taiwanaise

Le 20 mai, l'installation à Taiwan d'un pouvoir politique nouveau, élu de manière parfaitement démocratique avec une solide majorité, est forcément source de gêne pour la direction chinoise. La présidente Tsai Ying-wen ne veut pas emboîter le pas de son prédécesseur du parti nationaliste et reconnaître « le consensus de 1992 ». Dans cet accord informel, une association de Taiwan liée au Kuomintang et une autre du continent liée au parti communiste s'entendaient pour affirmer qu'il n'y avait qu'une seule nation souveraine, chaque partie ayant le droit de considérer que son territoire en avait la représentation légitime. La présidente s'est bornée à déclarer qu'elle prenait acte de ce « fait historique » non officiel et qu'elle n'avait nulle intention de troubler les relations entre les deux territoires.

Cette prise de position n'a pas satisfait Beijing, qui exige que l'autorité taiwanaise chausse les bottes du Kuomintang et prononce le mot de consensus (gongshi). Si elle se pliait à cette injonction, Tsai Ing-wen affirmerait ainsi la même volonté d'unifier la Chine que le Kuomintang, volonté inscrite certes dans la Constitution mais dont se moque la population insulaire. Elle n'a rien à faire de l'unité de la Chine et entend se débrouiller seule selon l'adage : « Vous prenez la grand-route mais moi, je passe par le pont de bois ».

Elle a donc décidé de marquer sa différence, comme on l'a vu le 20 mai, lors de la cérémonie d'inauguration. Le régime insulaire a voulu y souligner les spécificités taiwanaises ; il a mis l'accent sur les périodes antérieures à la venue du Kuomintang : la colonisation hollandaise au XVII^e siècle, le rattachement à la province du Fujian (1683) sous la dynastie des Qing, puis la colonisation nipponne et enfin la longue bataille des insulaires pour la démocratie. Pour faire bonne mesure, s'y est ajoutée et pour la première fois en pareille occasion, la présence colorée des minorités non chinoises en tenues indigènes. Sans être agressive, la présidente ne semble pas vouloir céder aux pressions pékinoises. Elle croit pouvoir compter sur le soutien américain et sur le refus des États-Unis de tolérer une guerre de reconquête lancée par les continentaux, guerre qu'une loi de 2005 envisage explicitement en cas d'indépendance insulaire.

Beijing montre son mécontentement et ne recule pas devant des attaques personnelles d'un goût douteux : c'est ainsi que le 24 mai, un militaire membre de l'Association pour les relations avec Taiwan attribuait dans un journal du parti son « extrémisme » au fait qu'elle n'était pas mariée, expliquant qu'elle serait plus modérée si elle connaissait l'amour et avait la charge d'une famille avec des enfants. Le sexisme de l'attaque a dû sembler excessif à certains puisque le lendemain, l'article disparaissait de la publication.

Hypertension en mer de Chine

Le nombre croissant des patrouilles menées en Mer de Chine par les pays riverains fait craindre des affrontements incontrôlés entre bâtiments de garde-côtes ou bateaux de pêcheurs. Les conventions existantes ne règlent que les problèmes soulevés par les rencontres de navires commerciaux ; les autres embarcations relèvent d'administrations et de statuts différents selon les pays, ce qui rend malaisé de parvenir à un accord. Les forces en présence sont déséquilibrées : la Chine dispose de 205 bateaux garde-côtes (dont certains sont d'anciens navires de guerre) face à soixante-dix-huit bâtiments japonais et cinquante-cinq vietnamiens. L'Indonésie, les Philippines et la Malaisie en ont chacune moins de dix.

Le pouvoir chinois déclare qu'il ne cédera à aucune manœuvre extérieure : si les critiques visent à « exercer une pression sur la Chine ou à ternir son nom, alors ce sera comme si vous enrouliez un ressort... Plus forte sera la pression, plus forte sera la réaction ». Cette déclaration, faite le 5 mai par le directeur général des Affaires frontalières et océaniques au ministère des Affaires étrangères, semble annoncer l'attitude chinoise après le prochain verdict de la Cour d'arbitrage de la Haye, lequel a de fortes chances d'être favorable aux Philippines et de déplaire à Beijing. La capitale chinoise se montre de plus en plus nerveuse sur ces questions de Mer de Chine. Le ministre Wang Yi s'est dit fort mécontent le 27 mai de ce que les chefs d'État du G7, accompagnés des autorités de l'Union européenne, se soient exprimés au Japon sur ces litiges territoriaux, malgré sa demande de ne pas « s'occuper d'affaires intérieures » à la Chine. Il ne s'agit pas d'un raidissement passager. La diplomatie chinoise déploie de grands efforts pour obtenir non seulement qu'on oublie l'autoritarisme et la censure à l'intérieur de son territoire mais encore qu'au nom d'on ne sait quelle « caractéristique chinoise », les pays étrangers la ménagent dans les affaires internationales. Jusqu'à présent, elle y réussit plutôt bien dans les capitales occidentales. Parce que des membres de la Chambre des communes, dont le président de la Commission des Affaires étrangères, partisans d'un suffrage universel honnête à Hongkong, voulaient se rendre à Hongkong pour faire le point trente ans après la cession du territoire, la diplomatie chinoise s'est permis de leur refuser d'y mettre le pied (30 novembre 2014). Elle s'est autorisée ce 11 mai à révoquer le visa accordé à Michaël Brand, président du Comité des droits de l'Homme du Bundestag, qui voulait se rendre en Chine et au Tibet avec une délégation de parlementaires allemands. M. Brand avait écrit sur l'internet quelques commentaires peu flatteurs sur la répression exercée au Tibet ; l'ambassadeur chinois

à Berlin lui a demandé de les effacer; il a refusé: plus de visa. Mais, pourriez-vous dire, si vous parlez de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, vous vous taisez sur la France. Hélas, trois fois hélas, il n'y a rien à dire car le problème ne se pose plus chez nous et depuis plusieurs années: on a pris l'habitude de baisser pavillon dès que la Chine fronce le sourcil. Quelqu'un a-t-il un contre-exemple à produire?

SOMMAIRE

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet.	p. 06
Liberté religieuse	p. 06
Répression du mouvement démocratique	p. 07
Avocats. Appareil judiciaire. Corruption	p. 08
Condition ouvrière. Conflits du travail	p. 09
Questions rurales. Environnement. Conditions de vie	p. 10
Minorités ethniques	
Question tibétaine.....	p. 11
Question ouïghoure.....	p. 11
Question mongole.....	p. 11
Les Hui.....	p. 12
Hongkong et Macao	p. 12
Taiwan	p. 12
Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux	p. 13
Informations diverses	p. 14
Sources d'information	p. 14
Documentation	p. 15

Les dates figurant en début de rubrique sont celles des faits ; les dates de fin de paragraphe, celles de l'information. Si la date des faits est inconnue, la date de début de rubrique est celle de l'information. Certaines informations parvenues récemment se rapportent à des événements relativement anciens. Les chiffres donnés en euros équivalent au montant en yuan, sur la base 1 euro = 6,76 yuan.

► L'ensemble des lettres « Les droits de l'Homme en Chine » est disponible à l'adresse <http://www.ldh-france.org/tag/bulletin-chine/>

Liberté d'expression et d'information. Contrôle de l'Internet

23 mai

Selon un article de la revue économique Caixin, les autorités s'apprêteraient à pousser des sociétés d'État à prendre des participations dans les sites nationaux privés qui diffusent des émissions vidéo, pour en mieux contrôler le contenu. L'article a été retiré rapidement du site internet de la revue mais avait été rediffusé vers d'autres sites.

(AFP, 23 mai)

19 mai

L'Université de Harvard (Institut de Science sociale quantitative) publie une étude sur les courriels favorables au pouvoir envoyés sur l'internet par les agents de la communication officielle, étude fondée sur une expérience directe de la toile chinoise. De février 2013 à novembre 2014, dans le district de Ganzhou (Jiangxi), les chercheurs ont identifié 43 800 messages, dont 99 % envoyés par des employés relevant de deux cents agences gouvernementales. Ils estiment à 488 millions le nombre de commentaires envoyés chaque année pour répondre aux critiques du public. Bien qu'appelés « la bande des cinquante centimes », les auteurs des commentaires seraient pour partie des volontaires non rémunérés à la tâche mais payés parce que salariés de l'administration. Leur travail se distingue de la censure, qui supprime les messages ou ferme les sites qui pourraient déboucher sur des actions collectives.

(SCMP, 19 mai ; voir en documentation l'accès au texte complet)

18 mai

Arrestation du blogueur Shui Muran (alias Wei Manyi) pour « trouble de l'ordre social », en raison d'un article affirmant le 3 mai que des entrepreneurs privés contrôlaient

90 % des temples bouddhistes du pays alors qu'ils étaient impliqués dans un scandale hospitalier. Un étudiant souffrant d'un cancer était mort après avoir subi à Beijing un traitement expérimental dont il avait découvert l'existence sur l'internet. Ces entrepreneurs originaires de Putian (Fujian) contrôlèrent 80 % des hôpitaux privés du pays, dont celui de Beijing où était survenu le décès. L'Association nationale des Bouddhistes a nié ces affirmations le 4 mai.

(Nanfang dushibao, 22 mai)

Note : Depuis 2013, l'auteur d'un message diffamatoire vu plus de cinq mille fois ou rediffusé plus de cinq cents fois risque jusqu'à trois ans d'emprisonnement ; celui qui propage de fausses informations et cause de « graves désordres sociaux » risque cinq ans de détention. Le 1 novembre 2015, un amendement à l'article 291 de la loi pénale allonge à sept ans la durée d'incarcération si les informations contestées portent sur « des événements dus au hasard, des épidémies, des désastres ou des situations où se trouve impliquée la police ».

13 mai

Disparition forcée de l'écrivain Tie

Lu (de son vrai nom Huang Zerong, 82 ans), vivant à Chengdu (Sichuan). La censure a effacé de l'internet plusieurs messages en avril et en mai. Selon son épouse, qui a constaté son absence au retour d'un voyage, il avait déjà été détenu cinq jours à la fin mars pour « instigation de querelles et provocation de troubles ». Ce même motif avait justifié son internement pour cinq mois en septembre 2014. À sa sortie, la police lui a imposé de déménager de Beijing à Chengdu. Il avait passé plus de vingt ans en camp de travail de 1957 à 1980, comme « élément droitier ».

(CPJ, 20 mai)

Liberté religieuse

17 mai

Les avocats du pasteur Yang Hua, de l'église Huoshi de Guiyang (Guizhou), arrêté pour « détention et divulgation de secrets d'État » le 9 décembre 2015, croient qu'il a été maltraité et soumis à la torture pour le contraindre à « confesser ses crimes ». Les autorités ont interdit les réunions de fidèles et gelé les comptes en banque de la communauté depuis juillet 2015.

(China Aid, 20 mai)

30 avril

Découverte près de Changbai, à la frontière de Corée du Nord, du cadavre

mutilé du pasteur Han Shung-ryeol. Il aidait les fugitifs nord-coréens à passer la frontière. Il aurait été assassiné par les services secrets de Pyongyang, que la Chine laisse opérer assez librement dans la zone frontalière. Il avait en avril baptisé trois fugitifs, qui ont peu après été tués par balle.

(Églises d'Asie, 16 mai)

25 avril

Arrestation à Rui'An (Zhejiang) du pasteur Wen Xiaowu et de son épouse Xiang Lihua pour « rassemblement de foule pour détruire l'ordre public ». Ils avaient soutenu le combat des églises locales contre

la destruction des croix de façade et en avaient informé les diplomates américains. Leur fils, qui avait essayé de prévenir la famille de cette arrestation, est resté en détention jusqu'au 13 mai pour « obstruction au service public ».

Les autorités ont fortement conseillé le recours à des avocats locaux, dans le dessein de réduire l'écho international de l'affaire.

(China Aid, 24 mai)

Répression du mouvement démocratique

10 mai

Arrêté le 28 juillet 2015 à Wuhan (Hubei) pour « instigation de querelles et provocation de troubles », le militant des droits de l'Homme Yin Xu'an a pu, pour la première fois, rencontrer un avocat. Il lui a affirmé qu'il avait été torturé au cours de la détention afin d'obtenir des aveux, maltraité par ses gardiens et par les compagnons de cellule ; les gardiens se sont refusés à entendre ses appels à l'aide. La loi prévoit de lourdes sanctions dans tous ces cas mais n'est quasiment pas appliquée. La Convention contre la torture signée par la Chine assure le droit à une enquête indépendante en de telles circonstances mais Beijing ne la respecte pas. Yin Xu'an souffre de problèmes cardiaques mais l'administration a rejeté sa demande d'un examen médical.

Il a passé deux ans en camp de rééducation par le travail pour avoir demandé l'autorisation de manifester lors de la visite du président américain Obama à Beijing en 2009.

(CHRD, 12 mai)

9 mai

Un tribunal de Chibi (Hubei) condamne Yuan Bing à quatre ans d'incarcération et Yuan Xiaohua à trois ans et demi, pour avoir participé à un rassemblement en 2013 et pour « instigation de querelles et provocation de troubles » et « rassemblement de foule pour détruire l'ordre en un lieu public ». Ils avaient publiquement demandé la liberté de la presse, la mise en lumière de la richesse personnelle des dirigeants et la ratification du Pacte international pour les droits civiques et politiques. L'article 35 de la Constitution affirme la liberté de rassemblement. Au mépris de la loi, Yuan Biang et Yuan Xiaohua ont passé près de trois ans en détention avant d'être traduit devant un tribunal.

(CHRD, 9 mai)

6 mai

L'état de santé du juriste Guo Feixiong, condamné en novembre 2015 à six ans de prison pour « rassemblement de foule dans le dessein de troubler l'ordre social », se dégrade de manière inquiétante depuis déjà deux ans ; il ne se tiendrait pas debout et souffrirait d'écoulements sanguins. Les autorités carcérales refusent de lui apporter des soins et de procéder à un examen médical d'ensemble. Pour protester contre la situation qui lui est faite et les brimades qu'on lui impose, Guo Feixiong a entamé le 9 mai une

grève de la faim et fin mai, il est entré dans la seconde semaine de cette grève. Plusieurs centaines de ses amis, dont certaines personnalités connues du mouvement démocratique, ont décidé de procéder à une grève de la faim tournante. Ses avocats l'avaient rencontré le 6 mai mais l'entretien fut arrêté par les gardiens après moins de deux minutes. Guo Feixiong est détenu depuis la semaine de manifestations qui s'est déroulée en janvier 2013 à Guangzhou, pour protester contre l'intervention brutale de la censure dans la rédaction du Southern Weekly.

(HRW, 6 mai ; SCMP, 7 mai ; China Change, 23 mai)

5 mai

La police annonce à la famille de Xing Qingxian l'arrestation de ce dernier pour « organisation de transport humain transfrontalier ». Xing Qingxian, militant de Chengdu (Sichuan), avait été arrêté le 6 octobre 2015 dans le nord de la Birmanie avec un autre militant des droits civiques, l'ingénieur Tang Zhishun, alors qu'ils aidaient le jeune fils de l'avocate Wang Yu à gagner les États-Unis en passant par la Birmanie et la Thaïlande. Bao Zhuoxuan (16 ans) voulait échapper aux contraintes qu'on lui infligeait depuis l'arrestation de sa mère. Wang Yu est détenue depuis juillet 2015, date à laquelle quelque trois cents juristes ont été appréhendés. Son fils avait tenté de poursuivre ses études en Australie mais la police l'en avait empêché à l'aéroport de Beijing avait confisqué son passeport et lui avait interdit de quitter le pays. On ignore encore tout de la situation de Tang Zhishun, malgré les nombreuses demandes d'information formulées par son avocat. Son épouse, comme celle de Xing Qianxian, se trouve aux États-Unis. L'état de santé des deux détenus appelle des soins médicaux.

(China Change, 18 mai)

3 mai

Après avoir passé vingt-sept ans en prison, Miao Deshun, peut-être le dernier prisonnier incarcéré pour participation au mouvement démocratique de 1989, devrait sortir de prison au mois d'octobre. Il avait été condamné à mort pour « incendie criminel », peine commuée en prison à vie, puis réduite à plusieurs reprises. Il a passé des années dans un isolement total et souffrirait de schizophrénie.

(Duihua, 3 mai ; AFP, 4 mai)

Avocats. Appareil judiciaire. Corruption

23 mai

Selon une étude de l'Université de Beijing portant sur 1 200 délinquants, 17 % des infractions sont imputables à des enfants laissés seuls à la campagne par leurs parents partis chercher du travail en ville. On en compterait soixante millions dont beaucoup sont laissés seuls à eux-mêmes et sans éducation, contraints parfois de trouver leurs propres moyens de subsistance.

(SCMP, 23 mai)

18 mai

Selon l'organisation Pacific Links Foundation, l'importation de « travailleuses sexuelles » ou de femmes destinées à des mariages forcés se développe au Vietnam, le gros des effectifs étant dirigé sur la Chine et une minorité, vers le Cambodge et la Malaisie. La zone de recrutement, initialement proche de la frontière nord-vietnamienne, s'étend maintenant jusqu'au delta du Mékong. Le trafic y repose pour partie sur le flux continu d'exode rural. La demande chinoise s'explique par le déséquilibre des effectifs hommes-femmes, lié aux restrictions de la politique familiale.

(Reuters, 18 mai)

13 mai

Par suppression de la catégorie par laquelle il adhère au groupe international de lutte anti-contrefaçon, la société géante de commerce en ligne Alibaba a de fait perdu son appartenance à l'Anticounterfeiting Coalition de Washington. Trois membres de celle-ci avaient décidé d'en partir après l'admission d'Alibaba en avril, considérant que le groupe chinois ne faisait pas grand-chose pour limiter la vente de produits contrefaits sur ses réseaux. Un membre a été jusqu'à déclarer qu'Alibaba était « *le plus grand marché de contrefaçons que le monde ait jamais connu* ». Le fondateur d'Alibaba, Ma Yun (Jack Ma), a annulé le 17 mai l'intervention qu'il devait prononcer lors d'une réunion organisée à Washington par la coalition. Ajoutons que Ma Yun vient d'acquiescer le quotidien jusqu'alors le plus réputé de Hongkong, le South China Morning Post.

(Reuters, AP, 19 mai)

7 mai

Un scientifique, militant de l'environnement, Lei Yang, arrêté dans la banlieue de Beijing « pour avoir sollicité les services d'une prostituée », est mort quelques heures plus tard « d'une attaque cardiaque » dans les locaux de la police. Celle-ci a fourni différentes versions quant aux circonstances du décès. La famille du défunt assure qu'il se rendait à l'aéroport au moment de son arrestation, contrairement au

témoignage d'une prostituée apporté par la police. Elle a déposé plainte et obtenu qu'une autopsie soit pratiquée par un praticien indépendant. Le corps portait de nombreuses blessures ; sa bouche était ensanglantée.

(SCMP, 10-19 mai)

5 mai

La firme Apple envisage de porter son combat juridique sur l'iPhone devant la Cour suprême chinoise. La société vient de perdre en appel devant un tribunal de Beijing (31 mars). Celui-ci a autorisé le groupe technologique Xintong Tiandi à utiliser le nom de marque iPhone sur toute une série de produits en cuir, alors que le groupe californien voulait s'en réserver l'emploi en Chine. Apple avait déposé la marque dès 2002 mais n'avait reçu l'agrément d'usage qu'en 2013. Il est fréquent que les firmes chinoises usent de logos ou de noms de marque prestigieux pour les associer à leurs propres produits dans un dessein publicitaire.

(SCMP, 5 mai)

Enfermements psychiatriques de dissidents

Le site Chinese Human Rights Defenders attire l'attention sur la persistance des internements psychiatriques de dissidents et pétitionnaires, trois ans après la loi sur la Santé mentale (1 mai 2013) qui les interdit. Il relève entre autres les cas de :

- Xing Shiku, militant ouvrier du Heilongjiang, détenu depuis 2007, parfois enchaîné et soumis à des chocs électriques, bien que ses médecins assurent qu'il ne souffre d'aucun trouble. Il avait dénoncé les pratiques corrompues des dirigeants de l'entreprise d'État où il travaillait lors du processus de privatisation.
- Xia Funian, pétitionnaire du Hunan, enfermé depuis trois ans, sans diffusion des résultats d'examen psychiatrique. Il avait protesté contre les comportements inconvenants de la police lors d'une enquête menée dans le district de Longhui.
- Wang Hedi, pétitionnaire du Jiangsu, détenue à cinq reprises pour un total de soixante-quatorze jours. Son dernier enfermement date du 29 janvier dernier et a duré dix jours. Elle proteste contre la démolition de sa maison en 1996 et contre un accident de la circulation qui a estropié son fils.
- Zhang Wenhe, dissident de Beijing, relâché en novembre 2015 après un enfermement de plus de vingt mois.

Interné cinq fois, pour un total de trente-trois mois. Il a participé aux manifestations en faveur de la démocratie depuis la fin des années 70 ainsi qu'aux activités des églises chrétiennes.

Le régime de l'enfermement psychiatrique des dissidents est rigoureux : pas de visites, pas de contacts avec des avocats, pas de communication des dossiers d'internement. Les prisonniers subiraient différents traitements chimiques, dont on ne leur communiquerait pas la nature. Ce type de détention sert aussi de substitut au régime de rééducation par le travail, officiellement aboli en mars 2014.

Les libérations sont souvent conditionnées à la reconnaissance par le détenu d'une maladie mentale fictive et la négation des mauvais traitements qui ont pu lui être infligés. Le Comité des Nations unies contre la torture en novembre 2015 déplorait cette pratique de l'enfermement psychiatrique et notait que l'administration chinoise ne répondait pas aux questions posées, ni sur la violation des droits des prisonniers ni sur les dommages obtenus en cas d'enfermement abusif.

4 mai

La pratique organisée de la contrefaçon par la Chine a suscité un incident significatif aux États-Unis. Le groupe Gucci-États-Unis était membre de la Coalition internationale contre la contrefaçon. Il vient de quitter le groupe installé à Washington après l'entrée dans la coalition du géant de la vente par correspondance chinoise Alibaba. La société chinoise a été suspectée de vendre des contrefaçons pour étendre son chiffre d'affaires. Gucci et Balenciaga ont intenté un procès contre Alibaba devant le

tribunal fédéral de New York. Alibaba, propriétaire du célèbre journal de Hongkong le South China Morning Post, dispose d'un statut spécial au sein de la coalition et n'y a pas droit de vote. Il assure que son adhésion lui permettra de mieux faire respecter la propriété intellectuelle par les marques dont il distribue les produits.

(AP, 7 mai)

La campagne contre la corruption et pour la discipline (Suite)

Le 25 mai, le *Journal de l'armée* revient sur deux événements majeurs survenus à la Commission militaire du Parti : l'exclusion de ses deux vice-présidents Xu Caihou et Guo Boxiong. Tous deux ont été accusés d'avoir poussé la corruption à son niveau extrême (accumulation invraisemblable des pots-de-vin, ventes de grades, favoritisme dans l'attribution des postes, etc.). Le quotidien déclare qu'ils ont avant tout été sanctionnés pour leurs fautes politiques, plus graves encore que la concussion. Ces fautes auraient empêché le parti d'assurer la pleine direction de l'armée.

Annoncé le 13 mai. Inculpation, après dix mois d'enquête de Ling Jihua, ancien conseiller du précédent chef de l'État Hu Jintao, pour corruption, abus de pouvoir et détention illégale de secrets d'État. Cette dernière accusation pourrait annoncer un procès à huis clos. Le frère de Ling Jihua, Ling Wangcheng, a quitté la Chine pour les États-Unis. Il est accusé d'avoir livré des secrets concernant l'armement nucléaire et la direction du parti communiste mais rejette toute culpabilité.

Condition ouvrière. Conflits du travail

13 mai

Six mineurs sont morts dans l'effondrement d'une mine d'or illégale située près de Beijing après inhalation de fumées toxiques ; un autre se trouve en situation critique. La zone d'exploitation, située en bordure de la municipalité de Tianjin, couvre treize kilomètres carrés et comprend de nombreuses exploitations clandestines. Les ouvriers acceptent d'y travailler parce que la paye y est élevée : un travail de nuit de 18 h à 2 h rapporte 150 yuan par jour (21 euros) alors que dans les mines voisines du Hebei, elles procurent de 80 à 90 yuan (11 à 13 euros).

(Beijing News, 16 mai)

13 mai

Dans les quatre premiers mois de 2016 se sont produits 13859 accidents du travail. Ils ont entraîné 7385 décès. Ces statistiques publiées par les bureaux de la Sécurité du travail montre une diminution de 14,4 % des accidents et de 17,9 % des morts en un an. Ils correspondent à une moyenne quotidienne de 115 accidents et de soixante et un décès.

(CLB, 13 mai)

9 mai

La mort survenue le 11 avril d'un garçon de quinze ans qui travaillait dans un atelier de confection de Foshan

(Guangdong) a attiré l'attention sur la persistance du travail des enfants. Le jeune Wang Ningpan travaillait de 8 h à 21 h 30, avec deux jours de repos par mois. La loi interdit l'emploi de mineurs de seize ans. Dans le district de Qidong (Hunan), dont le garçon était originaire, au moins 10 % des enfants quittent l'école pour travailler dans des ateliers illégaux ou non déclarés. Plus de cinq cents entreprises de confection approvisionnent le marché de Foshan. Pour permettre l'embauche de son fils, sa mère avait déclaré qu'il avait dix-sept ans.
(SCMP, 9 mai)

8 mai

L'éboulement survenu sur le chantier d'une centrale électrique située dans le district de Taining (Fujian) a fait trente-cinq morts, un disparu et quatorze blessés. La boue a recouvert un bâtiment administratif et le lieu de vie des ouvriers, tous deux de construction assez légère et situés près de la centrale hydroélectrique Chitan.
(Xinhua, 9 mai ; CLB, 13 mai)

3 mai

Plus d'un millier d'enseignants ont manifesté devant les bâtiments administratifs de Hengyang (Hunan) pour obtenir le versement de leurs salaires, de leurs primes et de leurs cotisations sociales.

Les affrontements avec la police n'ont pas fait de victimes. Les manifestants affirmaient que l'entreprise rognait sur leurs rémunérations depuis plus de vingt ans sans tenir compte de l'inflation.

(SCMP, 6 mai)

1^{er} mai

À la suite des affirmations de l'agence Xinhua et de la télévision nationale que le militant Zeng Feiyang, dirigeant du Centre de services aux ouvriers de Panyu (Guangdong) ne développait ses activités en milieu ouvrier que pour obtenir des dons, voire entretenir des maîtresses, la mère du militant a décidé de poursuivre les deux organismes pour diffamation. Zeng Feiyang ne peut rencontrer d'avocat. Les autorités ont exercé de nombreuses pressions sur elle et sur sa famille – avec menaces de briser les carrières individuelles – pour qu'ils renoncent aux poursuites. La mère du militant s'est finalement résolue à abandonner le dossier.

(SCMP, 1^{er} mai)

1^{er} mai

Dans la province du Guangdong, 20 % des ouvriers migrants disposeraient d'une couverture sociale. Il s'agit pourtant d'une obligation légale depuis 2001.

(SCMP, 1^{er} mai)

Questions rurales. Environnement. Conditions de vie.

23 mai

Un travailleur migrant a tenté de se suicider dans les flammes parce qu'il ne parvenait pas à inscrire sa fille dans un établissement scolaire. Il est brûlé à 80 %. Un règlement de fin avril pose comme condition à l'inscription que les parents fournissent la preuve d'un paiement d'avance de 5000 yuan en loyers sur deux mois. L'objectif recherché est de réduire les inscriptions d'enfants de migrants dans les écoles de la capitale, la qualité de ces dernières facilitant l'accès au cursus universitaire.
(RFA, 23 mai)

22 mai

Selon un haut fonctionnaire du Ministère de l'environnement, 80 % des récifs de corail et 73 % de la mangrove ont disparu depuis 1970 dans la mer de Chine méridionale. Cette catastrophe est due à l'intensification des activités humaines et au réchauffement climatique. La construction d'îles artificielles y a fortement contribué dans

l'archipel des Nansha/Spratleys. Il s'agirait de « *la plus rapide perte définitive de récifs de corail dans l'histoire du monde* », selon le biologiste MacManus.

(SCMP, 23 mai)

10 mai

Manifestations à Longkou, district de Xicheng (Shandong), contre le projet d'une unité pétrochimique. Sa construction avait été annoncée la semaine précédente. La population estime que la pollution de l'air est déjà suffisante pour qu'on refuse de l'aggraver. La base pétrochimique de Yulong occuperait cinquante kilomètres carrés et produirait quarante millions de tonnes de produits divers, y compris du paraxylène considéré comme particulièrement dangereux, contrairement aux affirmations des autorités. En 2014, des manifestations avaient conduit la municipalité de Maoming (Guangdong) à mettre un terme à un projet de même type.

(SCMP, 11 mai)

Minorités ethniques

Question tibétaine

16 mai

Arrestation du moine Jampa Gelek (23 ans), du monastère Tawu Nyitso, situé dans la préfecture autonome tibétaine de Kardze (Sichuan). Le jeune homme aurait confié à des amis qu'il avait l'intention de se sacrifier par le feu pour la cause politique et religieuse du Tibet. Sa famille l'en a empêché ; l'arrestation aurait pour objet de prévenir un geste qui ternit la réputation du régime chinois mais elle n'est justifiable par aucun des textes signés par Beijing concernant les valeurs et les règles internationales.

(TCHRD, 18 mai)

7 mai

La police a détruit toutes les photos et vidéos relative à la mort par le feu de la Tibétaine Sonam Tso, survenue le 23 mars dans le district Dzoegé, la préfecture de Ngaba (Aba) au Sichuan.

(TCHRD, 7 mai)

5 mai

Libération après deux ans d'incarcération dans une prison de Chengdu de Lobsang Tenpa. Il avait 18 ans le 26 avril 2014 lorsqu'il fut arrêté à Ngaba,

dans cette préfecture autonome tibétaine et Qiang du Sichuan, après avoir marché seul en brandissant un portrait du Dalaï-Lama et crié des slogans en faveur de la liberté au Tibet.

(TCHRD, 6 mai)

2 mai

Arrestation du moine Lobsang Thupten du monastère Kirti, après sa manifestation solitaire dans Ngaba (Sichuan) pendant laquelle il brandissait un portrait du Dalaï-Lama.

(TCHRD, 3 mai)

Fin avril

Condamnation à sept ans et demi d'emprisonnement de l'écrivain moine Jo Lobsang Jamyang (nom de plume Lomik, 28 ans) par un tribunal du district de Wenchuan, dans la préfecture autonome tibétaine et Qiang de Ngaba (Sichuan). Il avait été arrêté le 27 avril 2015 et sa famille n'en avait pas été informée. Il appartenait au monastère Kirti, de la secte bouddhique Gelugpa. Le Comité pour la protection des journalistes a écrit au chef de l'État pour demander sa libération.

(*Tibet Post International*, 9 mai)

Question ouïghoure

19 mai

Condamnation par un tribunal d'Aksu (Xinjiang) à vingt ans de prison d'un jeune Ouïghour de 17 ans, Abduraxman Rozi. Il était accusé de vouloir rejoindre un groupe séparatiste et d'aider quelques-uns de ses amis à quitter la Chine. Deux de ses compagnons du même âge sont condamnés à neuf ans d'incarcération. Ses parents assurent que, s'il cherchait à partir, c'était pour trouver un travail et non pour se livrer à des activités politiques.

(RFA, 19 mai)

Février

Eli Yasin, un habitant de Chaghraq, dans le district Onsu de la préfecture d'Aksu, a été condamné à sept ans de prison pour avoir regardé un film musulman et projeté de partir pour l'étranger afin d'accomplir le jihad. Les membres de la famille nient de telles intentions ; deux sœurs et un beau-frère d'Eli Yasin se trouvent aussi en détention.

(RFA, 10 mai)

Question mongole

5 mai

Une manifestation contre des réquisitions forcées de terrains et contre la corruption administrative dans la bannière Urat près de Bayannur a abouti à l'arrestation de cinq bergers, dont quatre femmes, pour des raisons non explicitées. Ils avaient participé à des protestations à Hohhot et Beijing à propos de confiscations de terres au profit de Chinois han récemment arrivés dans la région.

(Weiquanwang, 8 mai)

12 avril

Arrestation du militant Siqinbilige de la bannière Jarud, sans que la police en informe la famille et précise les motifs de la détention. Elle pourrait être liée aux manifestations du 8 avril dans l'agglomération d'Arikunduleng dirigée contre l'usine d'aluminium Huolinhe ; la pollution qu'elle engendre nuirait gravement à l'élevage des moutons (difformités des agneaux, décès des animaux adultes). Siqinbilige avait produit une vidéo sur le sujet qui aurait beaucoup contribué

à la mobilisation des éleveurs. Deux autres personnes arrêtées en même temps que Siqinbilige ont été relâchées depuis
(Weiquanwang, 15 mai)

Les Hui

13 mai

La population Hui, présente sur l'ensemble du territoire chinois mais en particulier dans la région autonome Hui du Ningxia, a été relativement épargnée par la politique de contrôle de la religion musulmane. Par extension peut-être de la question ouïghoure, les cybernautes hui semblent désormais victimes d'attaques virulentes dénonçant leur « culte diabolique »

et son entrée dans les établissements scolaires. Ces attaques expriment aussi la crainte d'une « arabisation » et d'une immixtion indirecte dans les troubles de l'Asie occidentale. Certains experts lient cette évolution au changement survenu en 2014 à la tête du Comité pour les affaires ethniques et religieuses.

(China Change, 13 mai)

Hongkong et Macao

18 mai

De visite dans l'ancien territoire britannique, le numéro 3 du régime Zhang Dejiang, membre permanent du Bureau politique, a déclaré lors d'un banquet que Hongkong ne perdrait ni son identité ni son autonomie. Il a mis en garde contre tout mouvement indépendantiste, qui se développerait au prétexte de la défense des valeurs locales. Les élus du clan démocrate avaient refusé d'assister au banquet. Zhang a déclaré que Hongkong pouvait jouer un rôle de premier plan dans le projet One zone, une route destinée à étendre vers l'ouest l'influence de la Chine.

(SCMP, 19 mai)

La Fédération des étudiants de Hongkong, absente de la commémoration du 4 juin 1989.

Depuis deux décennies, la veillée aux chandelles organisée chaque 4 juin en souvenir du massacre de 1989 est la plus

importante manifestation mondiale pour rendre hommage au mouvement démocratique réprimé dans la capitale chinoise. La Fédération des étudiants de Hongkong y a toujours joué un grand rôle, dans l'organisation et les prises de parole. Mais elle s'est retirée en avril du principal groupe organisateur, l'Alliance de Soutien aux mouvements patriotiques et démocratiques de Chine. Elle préférerait lutter pour la démocratisation de Hongkong et abandonnerait l'objectif de l'Alliance, qui est de « construire une Chine démocratique ».

La Fédération des étudiants a décidé de remplacer sa participation à la veillée par l'organisation d'un forum sur l'avenir du territoire au sein de l'Université de Hongkong. Elle attend un millier de personnes, en provenance des dix établissements d'études supérieures présents dans l'agglomération.

Taiwan

27 mai

Selon un sondage mené par la Fondation taiwanaise sur l'opinion publique et qui a obtenu 1.087 résultats exploitables, 80,8% des interrogés s'identifient comme Taiwanais ; 8,1% comme Chinois et 7,6% à la fois comme Taiwanais et Chinois. 51,2% estiment préférable que Taiwan devienne un pays indépendant.

(Taipei soir, 27 mai)

20 mai.

Entrée en fonction de Tsai Ing-wen, présidente élue de Taiwan. Dans un discours très attendu pour ce qui est notamment des relations avec le régime de Beijing, elle a pris acte du « fait historique » que constitue « le consensus de 1992 » : deux associations liées au pouvoir dirigeant des deux pays s'accordaient pour dire qu'il n'y avait qu'une seule Chine, chaque partie étant libre

d'interpréter la phrase à sa manière. Le Bureau chinois pour les Affaires de Taiwan note que la dirigeante du Parti démocratique et progressiste (DP.P.) n'a pas accepté formellement le principe d'une seule Chine ; il qualifie son discours de « brouillon incomplet ».

(*Taipei Soir*, 20 mai)

6 mai

Le porte-parole du Bureau des affaires de Taiwan estime que la participation de Taiwan en tant qu'observateur aux activités de l'Organisation mondiale de la Santé est liée à l'acceptation du principe Une seule

Chine, négocié avec le Guomindang.

Le rejet du consensus de 1992 devrait amener l'éviction de Taiwan de l'OMS. Le nouveau gouvernement de Taiwan dénonce ces pressions chinoises et affirme que sa participation aux travaux de l'OMS n'a pas à dépendre de l'accord conclu entre communistes et nationalistes. Finalement, le ministre de la Santé de Taiwan s'est rendu à Genève avec le statut d'observateur que Beijing avait imposé à l'OMS. La déléguée chinoise a accepté de lui serrer la main le 23 mai mais il n'y a eu aucun entretien bilatéral.

(Reuters, 9 mai ; SCMP, 27 mai)

Tensions militaires. Litiges et conflits territoriaux

23 mai

Le président des États-Unis annonce à Hanoi la levée complète de l'embargo sur les armes à destination du Vietnam. Il a lié la reprise des ventes au comportement du régime vietnamien en matière de droits de l'Homme. Commentaire du ministère des Affaires étrangères chinois : nous espérons que le développement des relations américano-vietnamiennes servira la paix et la stabilité dans la région.

(Reuters, 23 mai)

17 mai

Deux avions chinois ont décollé pour intercepter un appareil américain EP-3 et s'en seraient approchés d'une quinzaine de mètres. L'avion américain aurait dû perdre de l'altitude pour éviter une collision. L'incident se serait produit dans le nord de la Mer de Chine méridionale. Cette version du Pentagone est contredite par le ministère chinois des Affaires étrangères, pour lequel les appareils chinois ont respecté les distances de sécurité.

Une semaine auparavant, des avions avaient décollé après passage d'un navire des États-Unis à proximité d'un îlot contesté.

(AP, Reuters, 18 mai ; Xinhua, 19 mai)

16 mai

Une patrouille maritime des Philippines a arrêté deux navires de pêche chinois et trois navires vietnamiens au large de l'île de Luçon. Les deux bâtiments chinois s'étaient munis du pavillon des Philippines. Il y avait à bord vingt-cinq hommes ; ils sont soupçonnés de pêche illégale.

(AFP, 17 mai)

10 mai

Un destroyer équipé de fusées de la marine américaine a navigué dans les douze miles nautiques du récif Yongshu/Fiery Cross dans l'archipel des Nansha/Spratleys

à l'issue des manœuvres de la marine chinoise de début mai (voir ci-dessous 4 mai).

Il s'agissait, selon le département de la Défense des États-Unis, de contester « *les revendications maritimes excessives de certains demandeurs en Mer de Chine méridionale* ».

(SCMP, 10 mai)

10 mai

La Société chinoise de droit international, dont le précédent chef d'Etat Ma Yingjiu est un des membres dirigeants, revendique dans un dossier remis en avril à la Cour d'arbitrage de la Haye, la possession de l'île Taiping (Ilu Aba).

Ce territoire situé dans l'archipel des Nansha/Spratleys dispose, selon le dossier, de toutes les caractéristiques géographiques et économiques permettant de le considérer comme une île. Ces particularités le différencieraient des récifs, hauts fonds et atolls revendiqués par Beijing et transformés en îles artificielles, à partir desquelles la Chine étend sa « zone économique exclusive » et y affirme ses droits souverains.

(Reuters, 10 mai)

4 mai

Début de grandes manœuvres de la marine chinoise en Mer de Chine méridionale, dans l'est de l'Océan indien et dans le Pacifique occidental. Y participent les navires équipés des techniques les plus avancées, dont notamment trois destroyers, deux frégates et un bâtiment à fonction logistique. Chaque vaisseau porte trois hélicoptères et des forces spéciales.

Des troupes en garnison dans les Nansha/Spratleys et Xisha/Paracels y sont incorporées. Le 27 mai, le contre-amiral commandant le groupe d'intervention a affirmé que ces manœuvres de routine n'étaient dirigées contre aucune zone en particulier.

Elles se sont déroulées néanmoins aux alentours des récifs et îles artificielles contestées par les pays voisins.

(SCMP, 6-27 mai)

28 avril

Beijing interdit à un porte-avions américain d'accoster à Hongkong. Le ministère chinois des Affaires étrangères a déclaré que les autorisations étaient accordées « au cas par cas, en accord avec les principes de souveraineté et les circonstances spécifiques ».

(Xinhua, 28-29 avril)

Informations diverses

Cette rubrique regroupe des informations qui, sans toucher directement aux droits de l'homme stricto sensu, éclairent sur les réalités et les tensions de la société chinoise.

24 mai

Selon l'Organisation mondiale de la Santé, les accidents de la route font quelque 260.000 morts par an en Chine, soit environ 700 par jour. 60% des victimes sont des piétons, des cyclistes et motocyclistes.

(SCMP, 24 mai)

19 mai

La marine chinoise dispose de plus de quatre-vingts sous-marins. Seize sont à propulsion nucléaire ; quinze autres possèdent une technologie permettant de rester longtemps sous la surface et avec un minimum de bruit, ce qui les rend difficiles à détecter.

(SCMP, 19 mai)

9 mai

La vice-présidente de l'Assemblée nationale, Yan Junqi, se rend à Djibouti pour l'inauguration du mandat du nouveau président du territoire. La Chine possède à Djibouti sa première base militaire éloignée. Officiellement, celle-ci doit servir à combattre les pirates nombreux dans le Golfe d'Aden et sur la Côte des Somali et à appuyer les opérations de maintien de la paix menées sur le continent africain. La Chine se refuse à la qualifier de base « militaire ». Djibouti abrite déjà des installations militaires des États-Unis et de la France.

(AP, 9 mai)

5 mai

L'Autorité monétaire de Hongkong a enquêté sur les transactions fictives qui permettent aux capitaux de Chine populaire de sortir pour des placements à l'étranger. Elle en a repéré 35.000 en 2015, le double du chiffre de 2011. Les sorties de capitaux de 2015 atteindraient 674 milliards de dollars ; elles s'élèvent à 175 milliards pour le premier trimestre 2016. Une estimation complète en est cependant impossible car elle supposerait la vérification de chacun des flux déclarés en importations ou exportations du côté chinois et à Hongkong.

(SCMP, 6 mai)

3 mai

L'index des directeurs d'achat du magazine Caixin s'est de nouveau abaissé, passant de 49,7 en mars à 49,4 en avril. Les chiffres inférieurs à 50, sur une échelle de 100, indiquent une contraction de l'activité. La dégradation est continue depuis quatorze mois. L'index se fonde sur une enquête menée auprès des services d'achat de quatre cent vingt sociétés industrielles.

(Caixin, 3 mai)

30 avril

La Chine construit une grande centrale hydroélectrique sur la rivière Jinsha dans la zone frontière du Sichuan et du Tibet. La fin du chantier est prévue pour 2021, avec une capacité de 1,2 gigawatts.

(Xinhua, 30 avril)

Sources d'information

64tianwang, AFP, Agence Xinhua, Amnesty International, *Apple Daily*, BBC, Boxun, *China Change*, China Information Center, China Labour Bulletin, *China Post*, Chine-

Informations, Chinese Human Rights Defenders, Citizens'radio, Civil Rights & Livelihood Watch, Commission Enquête Chine, Committee to Protect Journalists, Confédération internationale

des syndicats libres, Da Jiyuan (La Grande Époque), Dongxiang, Fondation Duihua, Freedom House, Human Rights Campaign in China, Human Rights in China, Information Centre for Human Rights and Democracy, Kaifang, Kyodo News Agency, Laogai Research Foundation, Minsheng GuanCha, Ming Pao, Mirror Books, Molihua, New Century News, Radio France Internationale (émissions

en chinois), Radio Free Asia, Radio Free China, Radio Taiwan International, Reporters sans Frontières, Reuters, Rights Campaign, SEAE, SMHRIC, Sinosphere, *South China Morning Post*, *The Standard*, *Taipei Soir*, TealeafNation, Tibetan Centre for Human Rights and Democracy, UCAnews, Utopia, Weiquan Wang, Weiwuerzaixian, Wen Wei Po, Zhengming.

Documentation

Annual report to congress, military and Security Developments involving the People's Republic of China, US Office of the Secretary of Defense, 13 mai 2016, 90 pp.

Le document met en lumière la croissance militaire chinoise et les tensions qui l'accompagnent dans les Mers de Chine orientale et méridionale. Il qualifie de « coercitive » et « autoritaire » la politique de la Chine, alors que celle-ci affirme qu'elle est purement défensive et destinée à sauvegarder sa souveraineté territoriale.

Le rapport comprend des photographies des îles contestées. Il estime que la stratégie chinoise est néanmoins d'éviter un conflit ouvert avec les États-Unis.

Téléchargeable sur le site : http://www.defense.gov/Portals/1/Documents/pubs/2015_China_Military_Power_Report.pdf

Reverse-engineering censorship in China: randomized experimentation and participant observation, Science AAAS, 22 août 2014, 23 pp, plus annexes.

Étude très originale datant de 2014 mais dont nous apprenons l'existence par le *South China Morning Post* (20 mai). Une équipe de Harvard a mené une étude empirique d'envergure sur le système d'intervention dans l'internet et d'insertion de commentaires favorables au parti. En émettant des messages diversifiés, elle a observé ce qu'il en advenait (suppression, diffusion avec commentaires, diffusion simple). L'objectif principal du contrôle est de prévenir toute action collective, même si l'initiative est favorable au pouvoir.

Téléchargeable sur le site : <http://science.sciencemag.org/content/345/6199/1251722.full>

2015 Annual report - Chinese Government Persecution of Christians and Churches in China, Chinaaid, 18 mai 2016, 31 pp.

Le document met en lumière l'intensification de la répression des activités religieuses depuis 2014 par le nombre des cas soulevés, des condamnations, des détentions et des abus de droit. Au total, 19.426 fidèles ont été persécutés à des degrés divers. Le rapport présente des statistiques et des cas détaillés.

Téléchargeable sur le site : <https://docs.google.com/document/d/1ml-37JM3aJNw37XBtJB27gGXrpUQfkMlpyURJwEw23A/edit>

Over-worked and under-paid. The long-running battle of China's teachers for decent work, China Labour Bulletin, mai 2016. 35 pp.

Bien que ne composant que 2% du salariat, les enseignants se distinguent par leur combattivité. Leurs manifestations, puisqu'ils sont des employés du secteur public, sont autant de défis aux autorités et aux pouvoirs locaux. Le rapport du CLB expose la lutte du corps enseignant pour le relèvement des salaires, pour l'amélioration des assurances sociales et des conditions de travail, pour la réduction des inégalités de rémunérations et le paiement des arriérés.

Téléchargeable sur le site : <http://www.clb.org.hk/sites/default/files/Teachers%20final.pdf>

Human Rights in East Turkestan. 2016 Report on Human Rights violations & the Uyghur Community in East Turkestan (Events of 2015), World Uyghur Congress, avril 2016, 21 pp.

Le rapport constate une dégradation des protections juridiques et pratiques auxquelles ont droit en principe les populations du Xinjiang. Les lois sur la Sécurité nationale, sur la lutte contre le terrorisme sur les Organisations non gouvernementales étrangères permettent un resserrement du contrôle sur toutes les opinions non conformes. Les forces de répression n'ont pas à rendre de compte, ce qui rend possible des interventions brutales. Il en résulte un climat de crainte. D'un autre côté, les pratiques religieuses sont surveillées, encadrées et limitées. Les inégalités de traitement entre Chinois Han et Ouighours vont s'accroître.

Téléchargeable sur le site : <http://www.uyghurcongress.org/en/wp-content/uploads/WUC-2016-Report-Human-Rights-in-East-Turkestan.pdf>